



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

balance commerciale

Question écrite n° 40404

Texte de la question

M. Thierry Mariani interroge Mme la ministre du commerce extérieur sur l'évolution des échanges commerciaux entre la France et le Bangladesh depuis l'année 2000. Il souhaiterait connaître, pour cette période l'évolution de ces échanges et les principaux secteurs concernés par les exportations et les importations entre nos deux pays afin d'en apprécier l'évolution.

Texte de la réponse

Cette année, l'économie bangladaise et la situation politique sont perturbées à l'approche des élections de 2014. Depuis 10 ans, nos relations économiques bilatérales s'étoffent malgré le contexte bangladais et nos échanges ont atteint 1,5 Md€ en 2012. Cette même année, les importations ont légèrement ralenti tandis que nos exportations restent faibles mais ont atteint leur plus haut niveau historique. Notre balance commerciale est structurellement déficitaire, le solde négatif atteignant 1,3 Md€ en 2012. Marquées par une évolution irrégulière, nos exportations ont atteint en 2012 leur plus haut niveau depuis 2003 (103,3 M€). Elles ont cru de 30 % sur ces dix dernières années (79,5 M€ en 2003), mais restent faibles. Depuis 10 ans, nos exportations augmentent mais de manière erratique avec un pic en 2006 (91 M€) lié notamment au dynamisme de l'industrie textile (exportations de machines) puis une chute et une croissance progressive de 10 % par an environ depuis 2009. Elles demeurent faibles. Le principal poste d'exportation est celui des biens d'équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique. Viennent ensuite les secteurs des produits chimiques et pharmaceutiques, puis les produits agro-alimentaires, le papier et le carton. Les importations ont très fortement augmenté depuis 10 ans (+ 167 %) et sont concentrées sur le textile. Les importations de produits bangladais sont passées de 528 M€ en 2003 à 1,4Md€ en 2012, enregistrant pour la première fois un léger repli de 3 % environ par rapport à 2011 (recul de la demande de vêtements en France). Les importations sont très concentrées sur les produits textiles (93 % des importations en 2012 par exemple), qui bénéficient du régime européen « tout sauf les armes » permettant une entrée en franchise de douane et sans contingent. Les autres postes principaux d'importations sont les chaussures (2,5 % du total en 2012) et les produits alimentaires (2 % du total en 2012). Une fois la situation politique clarifiée, ce pays de 160 millions d'habitants aura le potentiel pour devenir au cours de la prochaine décennie un pays émergent à revenu intermédiaire. Depuis plusieurs années la croissance se maintient aux alentours de 6 % par an, l'émergence d'une classe moyenne entraîne une diversification progressive des modes de consommation ; les protections douanières diminuent.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Français établis hors de France (11^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40404

Rubrique : Commerce extérieur

Ministère interrogé : Commerce extérieur

Ministère attributaire : Commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 octobre 2013](#), page 10959

Réponse publiée au JO le : [17 décembre 2013](#), page 13237